



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Actions du Médiateur Niveau national

Les actions du Médiateur au niveau national

Publié le 20 juin 2013

Depuis février 2007, le Médiateur de l'AMF fait partie du Club des Médiateurs des services au public. Ce club informel, créé en avril 2002, a pour objet d'échanger autour des pratiques de chacun, de contribuer à la réflexion et d'être force de proposition et de promotion de la médiation.

Le Club des Médiateurs des services au public

Le Club des Médiateurs regroupe plus d'une vingtaine de membres unis autour d'une même conception de



*Club des Médiateurs
de services au Public*

la médiation institutionnelle, développée selon les principes d'une charte.

Le Club a également développé des actions de formation et d'échanges auxquelles participe activement le Médiateur de l'AMF.

Le Club des Médiateurs a signé un Guide de partenariat avec les associations de consommateurs agréées afin que celles-ci puissent faire mieux connaître et utiliser la médiation. Destiné aux relais d'information que sont les associations, ce guide rappelle les principes qui régissent les procédures de médiation du service public.

En savoir plus

- [Site du Club des Médiateurs des services au public](#)

A lire aussi

- [Charte du Club des Médiateurs](#)
- [Guide du partenariat](#)

[Haut de page](#)